

Cfdt:**INTERCO VAL-DE-MARNE**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**INTERCO 94****VOUS INFORME**

Novembre 2017

"EN MARCHÉ" ... MAIS PAS DANS LE BON SENS !

Suite à l'élection présidentielle, les directions prises par le nouveau gouvernement depuis cet été ne sont pas rassurantes, c'est le moins qu'on puisse dire. Tout d'abord, **Gérald Darmanin**, n'est pas Ministre de la « Fonction publique », mais **Ministre de « l'Action et des Comptes publics »**, le choix des mots n'est pas neutre... Parmi ses premières décisions et avant même d'avoir rencontré les organisations syndicales : gel du point d'indice et rétablissement du jour de carence pour les congés maladie ! Mesures auxquelles doivent s'ajouter environ 120 000 suppressions de postes dans la Fonction Publique...

Le **dégel du point d'indice** en 2016 et 2017 (+ 0,6%) était déjà bien insuffisant pour compenser une perte de pouvoir d'achat due au blocage du point d'indice depuis 2010 et pourtant, c'est reparti !

Quand au **rétablissement du jour de carence**, l'ensemble des organisations syndicales dénonce une mesure peu efficace, démagogique et injuste, puisque cette carence est compensée dans la majeure partie des entreprises privées.

Sur les **suppressions de poste dans la territoriale** : nous avons du mal à comprendre où sont les soi-disant emplois inutiles et autres « doublons » : dans les crèches et les écoles ? Sur la voie publique (maintien de l'ordre, entretien des routes, nettoyage des rues) ? Dans nos mairies (services de l'Etat civil, commandes publiques, gestion des budgets...) ? Dans les conserva-

toires (trop de professeurs ? Doit-on supprimer le piano, la flûte ou le violon ?) Etc.

Au contraire, nous constatons sur le terrain que **tous ces agents remplissent des missions vitales et appréciées du public, mais dans des conditions de plus en plus difficiles**. Nous ne cesserons de le répéter : **le service public est une richesse et pas juste un coût !**

C'est pourquoi **notre syndicat a participé fortement à la grève et à la manifestation des fonctionnaires le 10 octobre 2017**, suivies par de nombreux agents, à l'appel de nos militant-e-s CFDT.



NOS ADHERENTS OBTIENNENT GAIN DE CAUSE AU TA !

Les procédures au **Tribunal Administratif (TA)** de Melun, c'est long, c'est long !... Presque **3 ans d'attente** pour des jugements enfin rendus, en septembre 2017, concernant Bry-sur-Marne et Saint-Mandé. Mais nous ne nous engageons pas à la légère et au bout du compte, **nos adhérents et nos avocates ont gagné !**

Pour **Bry-sur-Marne**, le TA a confirmé le jugement du Conseil de discipline de 2014 : **aucune sanction** pour nos deux syndicalistes policiers municipaux, alors que la ville les avait malgré tout exclus de fonctions pendant un an !

Ils pourront donc récupérer tous leurs salaires non-perçus,

qui les avaient mis dans une situation très difficile.

Pour **Saint-Mandé**, le TA annule un recouvrement du trésor public que la ville avait réclamé du jour au lendemain à notre adhérente, de façon illégale car sans même indiquer les bases de calcul de l'importante somme réclamée.

Quel soulagement, pour ces camarades, que d'obtenir enfin **réparation et reconnaissance**, au terme de ces longues procédures, menées **avec l'aide de leur syndicat !**

Syndicat départemental CFDT INTERCO 94 - Val de Marne

Maison des syndicats ❖ 11-13 rue des Archives 94010 Créteil Cedex

Tél. : 01 43 99 12 43 ❖ Courriel : interco94@interco.cfdt.fr ❖ Blog : <http://interco94-cfdt.over-blog.com/>

L'ACTUALITE DES SECTIONS SYNDICALES :

Ça bouge à CRÉTEIL :

Notre section CFDT reste dynamique, impliquée et continue à se faire connaître des agents de la ville, par le biais de diffusions avec l'aide de l'équipe de développement de l'Interco, par notre présence au Comité Technique, des permanences, lors des entretiens individuels et par l'édition puis la **diffusion de notre journal local** « La section de Créteil vous informe ». Le bilan est satisfaisant. Mais, nous savons qu'il va falloir être toujours présentes pour être à la hauteur des attentes des agents et continuer à être entendues en mairie.

Nous mettons en place des réunions et actions en intersyndicale. Nous rencontrons, une fois par trimestre, M. le Maire afin de discuter sur l'ensemble des points, car nous croyons fermement **au dialogue et à la négociation** avant toutes actions...

Depuis près de 3 ans d'investissement syndical, nous avons toujours à cœur de participer à l'ensemble des dossiers en vue d'améliorer les conditions de travail des agents de la ville de Créteil. (Claire et Dalida)

SAINT-MANDE :

Dans un tract distribué au mois de juin, la section listait de nombreux **points positifs obtenus pour les agents** : maintien des 9 jours de RTT (pour les agents effectuant 37h45 hebdomadaires), des formations managériales pour les encadrants, un rapport sur l'amiante dans différents lieux, la fin du turn-over systématique des équipes d'animation, etc. Tout cela grâce à une **activité régulière et soutenue** des militants CFDT, notamment au sein du CT et du CHSCT, mais aussi auprès des agents.

Mais beaucoup d'actions restent à mener : sur la **mise en délégation de service public (DSP) de la crèche Maison du bois et de la halte-garderie**, sur la souffrance au travail dans certains services et pour défendre les agents face au **rouleau compresseur** qu'emploie la collectivité !

Le 10 octobre au matin, **la section s'est mobilisée devant la Mairie avec plus de 60 agents**, pour demander des garanties sur le sort des personnels concernés par cette DSP, à défaut d'obtenir son annulation. Le choix de se tourner vers des prestataires privés relève du champ politique, mais l'expérience syndicale nous montre que cela a souvent de mauvaises conséquences sur les conditions de travail et sur le service rendu... (Philippe)

CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Le travail de terrain continue à payer car le nombre d'adhérents est en nette augmentation cette année. La



Saint-Mandé, devant la Mairie, 10 octobre 2017. Photo : Grégoire

CFDT est de plus en plus sollicitée pour des accompagnements d'agents et des heures d'information syndicales.

Présente dans les instances paritaires, à la Commission des Œuvres Sociales (COS) et après plusieurs années de revendications dans celle-ci, la CFDT a pu **obtenir l'ouverture d'une négociation sur le quotient familial**, pour le calcul des séjours-vacances des enfants du personnel. Actuellement, le quotient familial est découpé en 8 tranches, nous demandons la création d'une tranche supplémentaire afin que les agents puissent bénéficier d'une **prise en charge plus équitable des séjours-vacances** par le département. (Françoise)

FUSION (DISPARITION ?) DES TROIS DEPARTEMENTS DE LA PETITE COURONNE !

Le président du Conseil Départemental du Val de Marne, comme ceux des Hauts-de-Seine et de la Seine Saint-Denis sont **inquiets pour le devenir des agents concernés par cette fusion**. Les agents s'interrogent sur l'avenir, notamment le personnel des crèches départementales ! Ce sujet a fait l'objet d'assemblées générales et la CFDT ne manquera pas de faire en sorte que les agents soient informés par les représentants du personnel de l'avancement de la situation.

GRAND ORLY SEINE BIEVRES :

La construction de l'EPT 12 Grand-Orly Seine Bièvre a démarré depuis janvier 2016. La section, formée suite au dépôt d'une liste et à la **réussite aux élections de 2016 avec l'obtention de 2 sièges** aux instances, a du pain sur la planche. De nombreux sujets préoccupent les agents et les représentants du personnel. La mobilisation des membres de la section pour y répondre est sans faille. Cela devrait engendrer un impact positif sur l'image de la CFDT. Ainsi **nous essayons de capitaliser sur notre action pour préparer un succès futur aux élections** du 6 décembre 2018.

Notre objectif prioritaire est donc de renforcer la section en développant au maximum le travail de syndicalisation. En bref, **le travail mené a permis un accord sur l'application du nouveau régime indemnitaire (RI)** : 570 agents sur 870 verront ainsi leur rémunération augmentée. Par ailleurs un principe important a été acté : le RI sera attribué en fonction du poste occupé, indépendamment du grade. (Julien)



Repas de fin d'année, le 6 juillet 2017, sur la terrasse de la Maison des syndicats. Photo : Hervé

DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT :

Malgré la période estivale, le mois de juillet a été l'occasion pour les militants d'Interco 94 d'aller à la rencontre des agents. **Des distributions de tracts ont eu lieu à Gentilly, Ormesson, L'Haye-les-Roses, au Plessis Tréville et sur Paris-Est Marne & Bois (T10).** Au Plessis-Tréville, après **trois années** de refus successifs, la mairie nous a enfin laissé accéder aux bureaux administratifs pour y déposer des tracts. **Notre ténacité a fini par payer...** Mais quelle tristesse de constater un tel déni des droits syndicaux les plus basiques qui soient !

Une grande campagne de diffusions de tracts est prévue dans les mois qui viennent sur les collectivités du Val-de-Marne.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES AU TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS (EPT 10) :

Après les élections professionnelles du Grand Paris Sud Est Avenir (T11) et du Grand Orly Seine Bièvre (T12) où nous avons obtenus des sièges au comité technique en 2016, nous avons pu déposer une liste CFDT pour les élections du Territoire 10, **Paris Est Marne & Bois.**

Le terrain ne nous était pas favorable, mais nous avons persévéré et avons pu convaincre assez d'agents de l'importance de l'enjeu, pour déposer in-extremis une liste CFDT ! **Rendez-vous est pris pour le 30 novembre, date des élections, où nous espérons bien obtenir un siège.**

RYTHMES SCOLAIRES : le « repassage » à 4 jours

La semaine de 4,5 jours étant à peine rodée (depuis 2014), le nouveau gouvernement a permis aux collectivités qui le voulaient de repasser à la semaine de 4 jours, **dans la précipitation** (annonce faite en juin 2017) et sans évaluation sérieuse de la précédente réforme. La CFDT a protesté contre cette façon de faire, qui peut avoir un mauvais impact sur les enfants mais aussi sur le travail des ATSEM et des animateurs : (re)changement des rythmes de travail pour les unes, suppressions de postes récemment créés pour les autres, etc...

Dans le Val-de-Marne, **14 villes sont repassées à la semaine de 4 jours dès cette rentrée**, surtout dans l'Est du département : Joinville, Saint-Maur, Noisieu, Limeil-Brévannes, Périgny... Et d'autres villes prévoient de le faire (ou pas) à la rentrée prochaine, ce qui permettra de **se laisser le temps pour une meilleure concertation. Mais celle-ci doit se faire aussi avec les agents concernés et pas uniquement avec les parents d'élèves...**

VALOPHIS :

Nos camarades de Valophis et des OPH sont **très inquiets des mesures gouvernementales qui menacent le logement social.** Il est prévu de baisser de 60 à 100 euros par mois et par ménage l'aide personnalisée au logement (APL), et afin que cela reste indolore pour le locataire, d'obliger les bailleurs sociaux à baisser d'autant leurs loyers. L'ensemble du secteur s'est mobilisé, aussi bien les employeurs que les syndicats. **Plus d'informations et pétition à signer** sur ce site : <https://www.change.org/p/personne-sauvons-le-logement-social>

Par ailleurs, suite à la réforme territoriale, **l'OPH Bonneuil est repris par Valophis**, il en ira de même pour nos 2 sections syndicales, qui fusionnent au 01/01/2018.

CRÉATIONS DE NOUVELLES SECTIONS :

Après la création de la section syndicale de **Choisy-le-Roi** en 2016, nous avons pu créer deux nouvelles cette année : à **Vitry-sur-Seine** (secrétaire : Thierry) et à **Li-meil-Brévannes** (secrétaire : Sabine). Comme souvent, des agents en difficulté dans leur travail nous ont sollicité et nous les avons aidés, tout en leur proposant de nous rejoindre pour créer un collectif solidaire dans leur collectivité, avec le soutien du syndicat départemental. Bon vent à ces sections, dont la prochaine étape cruciale sera d'obtenir des sièges en CT aux élections de 2018.

DANS L'AGENDA DU SYNDICAT :

- Congrès d'Interco 94 : Créteil, mardi 14 novembre 2017
- Elections CT à l'EPT 10 - PEMB : jeudi 30 novembre 2017
- Conseil syndical départemental : mardi 5 décembre 2017
- Assemblé Générale des sections : jeudi 18 janvier 2018
- AG sections et repas de fin d'année : jeudi 5 juillet 2018
- Elections professionnelles : jeudi 6 décembre 2018

LE SAVIEZ-VOUS ? Le droit de grève

Le droit de grève est un droit fondamental, **reconnu à tous les agents publics**. Il faut d'abord bien s'assurer qu'un préavis a été déposé (les RH ou votre syndicat vous en informent).

Personne ne peut vous empêcher d'être gréviste : il n'y a pas de réquisitions dans la Fonction Territoriale (sauf cas extrêmement rare). Au contraire, **si vous n'êtes pas gréviste**, vous risquez être réquisitionné **sur un autre poste que le vôtre**, afin de contribuer à la continuité du service public...

Vous avez le droit de vous décider jusqu'au dernier moment pour faire grève. Par contre, pensez bien à prévenir votre hiérarchie, nous vous conseillons de le faire au moins la veille, pour éviter tout malentendu... mais aucune obligation de prévenir plusieurs jours à l'avance !

La retenue de salaire est proportionnelle à la durée de la grève (1/30e pour 1 journée d'absence, 1/60e pour 1/2 journée...). Donc, vous pouvez très bien ne faire grève qu'une partie de la journée .

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la CFDT...

2017, L'ANNEE DES CONGRÈS :

Pour notre syndicat, Interco 94, cette année aura été marquée par la tenue de trois congrès, à seulement quelques mois d'écart : celui de notre fédération professionnelle, Interco, celui de notre Union Régionale Interprofessionnelle, l'URI Ile-de-France et enfin le nôtre, qui aura lieu le 14 novembre 2017 à Créteil.

Le **congrès de la fédération Interco, à Brest (26-30 juin)**, a vu la réélection de Claire Le Calonnec au poste de secrétaire générale, avec une équipe assez fortement renouvelée et un cap volontaire pour les 4 prochaines années : « **être plus forts pour promouvoir des services publics d'avenir** ». Notre syndicat y a participé notamment à travers 5 amendements au texte d'orientations et par une intervention en tribune, sur l'amélioration de l'aide aux actions juridiques.

Le **congrès de l'URI s'est tenu à Paris (21-22 septembre)** et abordait notamment les grandes réformes territoriales (Métropole Grand Paris) et leurs conséquences. Là aussi, nous y avons participé, à travers le dépôt de 7 amendements et la présence de 6 délégués au congrès. Nous avons approuvé la résolution d'orientation générale (comme 82% des syndicats) mais le refus de notre confédération de participer aux **manifestations contre les ordonnances sur le travail** (que la CFDT juge pourtant mauvaises) a alimenté les débats. C'est dans ce cadre nous avons décidé de quitter le congrès l'après-midi du 21, le temps d'aller manifester, aux cotés d'autres syndicats CFDT.

Enfin, **Interco 94 tient son propre congrès, le mardi 14 novembre**. Nous y ferons le bilan des 4 années passées, nous renouvellerons nos statuts et nous validerons nos orientations à venir, au premier rang desquelles **la réussite des élections professionnelles, qui sera l'objectif N°1 de l'année 2018 !**

Rejoignez-nous ! Adhérer à la CFDT, c'est :

Appartenir à un réseau de **solidarité**. Pouvoir défendre vos **droits**. Être **respectés** et **entendus** !

Prix de l'adhésion = **0,75 % du salaire** annuel net imposable, dont **66 % est remboursable par les impôts** sur le revenu.

Exemple : je gagne environ 1300€/mois : je paye 10,80€/mois, mais seulement 3,70€/mois, après crédit d'impôt (les 66% sont soit déduits de vos impôts, soit remboursés si vous n'êtes pas imposable).

Partout où la CFDT est présente avec une section syndicale, nous sommes plus forts et les agents sont mieux défendus !

✂

Nom : Prénom :

Je souhaite **être contacté pour adhérer** au syndicat **CFDT Interco 94**. Indiquez ici comment vous préférez être contacté :

Téléphone : E-mail :

Adresse :

À nous remettre ou renvoyer à : CFDT INTERCO 94 - Maison des syndicats - 11/13 rue des Archives 94010 Créteil Cedex